REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2011

Préparé

Sous l'autorité du Président de la République

et sous la direction du Premier Ministre

Présenté par :

- M. Magloire NGAMBIA, Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
- M. Blaise LOUEMBE, Ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique chargé de la Réforme de l'Etat

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR 2011	5
I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	7
A- La conjoncture dans les principaux pays industrialisés	7
B- La conjoncture dans les pays émergents et en développen	nent8
C. L'évolution des cours des produits de base	9
II- CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	11
A- Les Principaux secteurs d'exportation	11
1- Le secteur pétrolier	11
2- Le secteur des mines	11
3- La filière bois	11
B- Les autres secteurs d'activité	12
1. L'agriculture, la pêche et l'élevage	12
2- Les industries de transformation	12
3. Le bâtiment et travaux publics (BTP)	13
4- L'eau et l'électricité	13
5- Le raffinage	13
6- Les transports et télécommunications	13
C- Le Produit Intérieur Brut en 2010	14
D/ L'emploi, les salaires et les prix	15
E/ La balance des paiements	15
F/ La monnaie et le crédit	16
Les ressources du système monétaire	17
Les contreparties de la masse monétaire	17
La politique monétaire	17
G - Situation de l'exécution du budget au 30 juin 2010	18
1 –Solde d'exécution	18
2 – Exécution des ressources	18
3 – Exécution des dépenses publiques	21

DEUXIEME PARTIE: PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	24
I – LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES	26
A- Les principales hypothèses	26
B- Les résultats de la projection	27
1. L'équilibre des biens et services	27
2- Les comptes des agents	28
II - POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT	29
A – La politique sectorielle	29
1 - Les infrastructures économiques de base et urbaines	30
2 - La valorisation des potentiels énergétique et minier	30
3 – La politique sociale du Gouvernement	
B - La politique budgétaire	
1 - Les mesures relatives aux recettes	
2 - Les mesures axées sur les dépenses	
C - La réforme budgétaire	
1 - La Budgétisation par Objectifs de Programmes (BOP)	
2 - Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)	
TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER	38
I - L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES	40
A - Les ressources propres	41
1. Les recettes pétrolières	41
2. Les recettes hors pétrole (hors dons)	
B - Les dépenses courantes	
1. Analyse globale	
2. Analyse détaillée	
C - Les dépenses en capital	
1. L'amélioration des infrastructures de transport, de communication et CAN 2	
2. Diversification des sources de croissance	
3. Amélioration du système de santé et du cadre de vie des populations	
4. Amélioration du système éducatif et de formation	
5. Renforcement des institutions et de l'efficacité de l'administration	
6. Renforcement du système de défense et de sécurité	
II - L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	
A - Les ressources d'emprunt	
B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits	
C - Les prêts, avances et dépôts D - L'affectation des résultats	
D - F allectation des lesoliais	5/

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR 2011

I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La reprise économique mondiale observée au premier semestre de l'année 2010 devrait se confirmer en 2011. Ce maintien serait soutenu par les externalités positives des politiques de relance mises en œuvre dans de nombreux pays industrialisés.

Toutefois, la poursuite de cette dynamique de croissance reste conditionnée par l'adoption de mesures de stabilisation des finances publiques et une politique monétaire accommodante complétée par des réformes structurelles visant l'amélioration de la compétitivité.

Ainsi, l'activité économique mondiale évoluerait dans un environnement en nette amélioration, caractérisé par un assainissement progressif des marchés financiers et un regain de dynamisme du commerce des biens et services.

Dans ce contexte, la production mondiale enregistrerait en 2011 une croissance de 4,3% contre 4,5% en 2010. Le redressement économique envisagé devrait cependant s'opérer à des rythmes différents selon les économies : si la croissance demeurait forte pour les pays émergents et en développement, elle s'avèrerait timide dans les principaux pays avancés.

A- La conjoncture dans les principaux pays industrialisés

La progression de l'activité des économies avancées est estimée à 2,4% en 2011 contre 2,6% l'année précédente. Cette timide reprise résulterait de l'importance de la dette publique, du niveau élevé du chômage et de l'accès limité aux prêts bancaires.

Aux *États-Unis*, en raison de la vigueur de la demande privée, les perspectives économiques seraient favorables avec une croissance prévue à 2,9% en 2011.

Au *Japon*, du fait de l'appréciation du yen et du retour de la déflation, l'activité économique se situerait à 1,8% en 2011 contre 2,4% en 2010.

Dans la zone *Euro*, les turbulences intervenues depuis le début de l'année 2010 continueraient de peser sur la croissance en 2011; celle-ci ne se situerait qu'autour de 1%. En effet, les économies européennes, confrontées pour la plupart à des déficits publics insoutenables, ne bénéficieraient que très peu de la reprise économique mondiale. Dans ce contexte, la progression de l'activité en *Allemagne* et en *France* serait respectivement de 1,6% et 1,4%. Le *Royaume-Uni* connaîtrait toutefois une croissance de 2,1%.

B- La conjoncture dans les pays émergents et en développement

Pour avoir été moins exposés aux effets de la crise financière mondiale, les pays émergents et en développement ont mieux résisté à la chute de la production mondiale. En 2011, la croissance de ces économies resterait globalement vigoureuse, quoiqu'en légère décélération, avec des différences notables par pays. Dans l'ensemble, la croissance atteindrait 6,4% contre 6,8% en 2010.

Les pays émergents **d'Europe centrale et orientale** renoueraient avec une croissance positive élevée, estimée à 3,4%. Ils profiteraient de la reprise des échanges internationaux et de la relative amélioration des économies de la zone Euro. Ainsi, la **Roumanie** enregistrerait une croissance de 5,1% tandis que le produit intérieur brut (PIB) de la **Turquie** et de la **Pologne** progresserait respectivement de 3,4% et 3,2% en 2011.

La croissance dans la **Communauté des Etats Indépendants (CEI)** se stabiliserait à 4,3% en 2011. Toutefois, les perspectives économiques devraient être meilleures au **Turkménistan** dont le PIB progresserait de 12,2%, comparativement à la **Russie** où l'on observerait un ralentissement à 4,1%.

Les **pays** en développement d'Asie resteraient sur un rythme de croissance soutenue estimée à 8,5%. La reprise économique mondiale et le dynamisme de l'économie chinoise, dont la progression du PIB s'établirait à 9,6%, seraient bénéfiques à cette région. L'activité en **Inde** s'améliorerait de 8,4% sur la période.

La région d'Amérique latine, du fait du dynamisme de la demande globale et de la qualité de son système financier, est sortie assez rapidement de la phase de récession ; le PIB progresserait de 4% en 2011. Ainsi, le **Brésil** verrait son activité économique croître de 4% ; de même que le **Mexique** et l'**Argentine** qui enregistreraient respectivement 4,5% et 3%.

La hausse des cours des produits de base, la reprise de la demande extérieure et les programmes de dépenses publiques contribueraient à une forte reprise économique dans les pays du **Moyen Orient et** d'**Afrique du Nord (MOAN)**. Ainsi, le taux de croissance du PIB dans ces pays s'établirait à 4,8% en 2011.

L'Afrique subsaharienne a bien résisté à la crise financière et économique mondiale. Les perspectives économiques laissent entrevoir une croissance de 5,9%. Dans ce sillage, les pays exportateurs de pétrole profiteraient de l'embellie des cours et connaitraient une croissance de 7,1%. Par pays, l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Angola et la Côte-d'Ivoire enregistreraient respectivement des taux de croissance de 3,6%, 7,3%, 8,3% et 4%.

Dans la **CEMAC**, les perspectives économiques pour l'année 2011 seraient également favorables pour l'ensemble des pays. L'amélioration du contexte international des échanges et les politiques macroéconomiques internes visant à doper la croissance sous-

tendent ces prévisions. Par pays, l'activité progresserait de 2,1% en Guinée-Equatoriale, 3,9% au Tchad, 6,6% en République du Congo et 2,9% au Cameroun.

C. L'évolution des cours des produits de base

Le redressement de l'activité économique mondiale devrait impacter positivement l'évolution des prix des matières premières en 2011. En effet, la fermeté des cours des produits de base serait soutenue par la demande vigoureuse des économies émergentes, en particulier la Chine, ainsi qu'une reprise de l'activité dans les pays avancés.

Le Pétrole

En 2011, les marchés pétroliers seraient marqués par l'accroissement de la demande mondiale de pétrole qui atteindrait 87,84 millions de barils par jour, provenant principalement de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine. Ainsi, le prix du pétrole brut se situerait à 79 dollars américains le baril contre 76,14 dollars américains en 2010, soit une augmentation de 3,8%.

Les oléagineux

La production mondiale de grains oléagineux s'établirait à 292 millions de tonnes pour la campagne 2010/2011 contre 325 millions de tonnes pour 2009/2010. Cette contraction de la production résulterait des conditions climatiques défavorables en Chine. En conséquence, les cours des oléagineux en 2011 progresseraient de 8%, se fixant à 554,38 dollars américains la tonne pour l'huile de soja et 415,8 dollars américains la tonne pour l'huile de palme.

Le caoutchouc

En 2011, les cours du caoutchouc naturel, de qualité SMR20, se stabiliseraient à 10 ringitt/kg en 2011 contre 9,75 ringitt/kg en 2010 du fait de l'accroissement de la demande de l'industrie automobile chinoise, dans un contexte de consolidation de la production mondiale de caoutchouc à 11,3 millions de tonnes.

Le café

Selon l'Organisation Internationale du Café (ICO), la campagne caféière 2010/2011 serait marquée par une production mondiale de 135 millions de sacs, soit une hausse de 11% par rapport à la campagne précédente. Dans ces conditions, le prix moyen de l'ensemble des variétés pourrait s'établir à 130 cents la livre.

Le cacao

La production de la campagne 2010/2011 de cacao enregistrerait un déficit d'environ 500.000 tonnes. Elle se situerait à 2,8 millions de tonnes en 2011 contre 3,3 millions de tonnes en 2010. Cette situation résulterait principalement de la chute de la production ivoirienne. Ainsi, les cours du cacao pourraient progresser de 11% pour s'échanger à 3.330 dollars américains la tonne en 2011.

Le sucre

Selon l'International Sugar Organisation (ISO), l'année 2011 connaîtrait un excédent de 2,5 millions de tonnes de sucre suite à une demande soutenue en provenance des pays asiatiques, malgré l'effondrement de la production causé par les conditions climatiques en Inde et au Brésil. Ainsi, les cours du sucre se situeraient autour de 23 cents la livre.

L'or

En 2011, il est prévu un prix moyen de l'once à 1.350 dollars américains, en augmentation de 5,6% par rapport à 2010. Cette situation découlerait du déficit de la production par rapport à la demande croissante, en particulier de l'Inde, ainsi que de la politique de *taux très bas* mise en œuvre par la Réserve fédérale américaine.

II- CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

A- Les Principaux secteurs d'exportation

1- Le secteur pétrolier

En 2011, la production nationale de pétrole pourrait atteindre 12,512 millions de tonnes contre 12,386 millions de tonnes en 2010, soit une hausse de 1%. Cette légère amélioration, qui compense le recul de la production de l'ensemble des champs vieillissants, s'expliquerait essentiellement par la montée en puissance des gisements Tsiengui Est, Koula et Onal, sur lesquels opèrent respectivement Addax, Shell Gabon et Maurel & Prom.

La demande soutenue des pays émergents, en particulier en Chine, et la reprise annoncée dans les économies avancées, notamment aux Etats-Unis, demeurent les déterminants au maintien à des niveaux suffisamment rémunérateurs des prix du pétrole. Dans ce contexte, le prix moyen des bruts gabonais s'apprécierait de 3,9% pour s'établir à 75,7 dollars américains.

2- Le secteur des mines

En 2011, la production et les exportations nationales de manganèse tireraient profit du net redressement de l'industrie sidérurgique internationale et de l'exploitation du nouveau gisement de manganèse de Ndjolé par un opérateur chinois. Ainsi, la production s'établirait à 4,75 millions de tonnes dont 3,75 millions pour le groupe Eramet.

3- La filière bois

La filière bois serait marquée par une amélioration de l'activité en 2011. En effet, la mise en application de la décision gouvernementale relative à l'interdiction des exportations de grumes à partir de 2010, s'est accompagnée d'un certain nombre de mesures incitatives en vue d'une industrialisation plus poussée, avec notamment la création d'un fonds de 20 milliards de F.cfa, et la mise en place d'une zone économique spéciale à Nkok.

L'installation sur ce site de nouvelles unités en 2011 aurait pour effet d'accroître la production des grumes et la capacité à transformer le volume correspondant.

B- Les autres secteurs d'activité

1. L'agriculture, la pêche et l'élevage

A la faveur de la poursuite des projets « PADAP » et « Extension Maraîchage » par l'IGAD sur l'ensemble du pays, les productions maraîchères et vivrières devraient se consolider en 2011.

De même, sous l'impulsion du démarrage des projets initiés pour soutenir le secteur de la pêche, la production halieutique connaîtrait un retournement de tendance après cinq années de décroissance continue. Ainsi la production est estimée à 33.877 tonnes pour un chiffre d'affaires qui s'élèverait à 30,9 milliards de F.cfa.

2- Les industries de transformation

Les agro-industries

Après le léger repli subi par la branche des boissons gazeuses et alcoolisées en 2010, suite à la mesure gouvernementale de limiter le temps d'ouverture des débits de boissons, le groupe Castel pourrait améliorer ses performances en raison de l'organisation des élections législatives prévues en 2011. Aussi, la branche enregistreraitelle une hausse de la production pour un chiffre d'affaires estimé à 110 milliards de Fcfa.

S'agissant de la branche meunière et avicole, elle connaîtrait une consolidation de ses résultats en 2011, due à l'accroissement sans cesse de la demande sur le marché domestique.

Dans la branche des tabacs, l'année 2011 serait marquée par un raffermissement de l'activité du fait de la fermeté de la demande intérieure et extérieure, notamment des pays de la CEMAC.

Concernant les huiles et les corps gras, l'année 2011 présente de meilleures perspectives avec une hausse de la production et du chiffre d'affaires, consécutivement aux travaux de réhabilitation des usines et des plantations de palmeraie.

De même, la branche caoutchouc connaîtrait une amélioration de son activité en 2011, soutenue par la conjoncture favorable du marché international du caoutchouc.

Les autres industries

En 2011, l'activité des industries de transformation serait confortée par le programme de construction et de réhabilitation des infrastructures publiques, notamment les logements sociaux et les routes. Ainsi, la production de ciment connaîtrait un net relèvement, soutenue par la mise en exploitation d'une nouvelle carrière de calcaire. Parallèlement, la forte demande des BTP se traduirait par la consolidation de l'activité de l'exploitation de sable, des industries chimiques et de la fabrication des tôles.

3. Le bâtiment et travaux publics (BTP)

En 2011, suite au démarrage du programme de développement des infrastructures économiques ainsi qu'aux travaux liés à l'organisation de la CAN 2012, le secteur des BTP poursuivrait la bonne tenue de son activité amorcée en 2010. Par ailleurs, les projets de construction des barrages hydroélectriques et la poursuite du programme d'investissement de la SEEG conforteraient l'activité des BTP.

4- L'eau et l'électricité

Le secteur énergie prévoit une amélioration de son activité en 2011 suite à la relance de l'activité de la Comilog et l'extension de la desserte en eau et en électricité. Ainsi, les productions nettes d'électricité et d'eau connaîtraient des hausses respectives de 4% et 2,4% pour atteindre 1.793 millions de kwh et 85 millions de m³. Les investissements prévus à 36,8 milliards de Fcfa en 2011 concernent essentiellement le renforcement de l'outil de production.

5- Le raffinage

Suite à la mise en œuvre à partir de l'année 2010 du Plan d'Actions des Actionnaires qui prévoit des politiques d'amélioration de la fiabilité de l'outil de production et une stratégie de réduction des coûts, la Sogara envisage renforcer son activité en traitant 850.000 tonnes de produits pétroliers en 2011, soit 5% de plus qu'en 2010.

6- Les transports et télécommunications

L'année 2011 serait marquée par un regain d'activité dans le secteur des transports et auxiliaires de transport, en liaison avec le trafic des produits minéraliers, et la poursuite de l'augmentation des volumes des autres marchandises transportées.

Parallèlement, il est prévu le maintien du niveau du trafic aérien.

Au niveau des télécommunications, le dynamisme des opérateurs de téléphonie mobile soutiendrait l'activité de cette branche, sous l'effet de la mise en service des produits à forte valeur ajoutée.

C- Le Produit Intérieur Brut en 2010

L'année 2010 serait marquée par la reprise de l'activité économique nationale en phase avec le redressement de l'économie mondiale. La croissance du produit intérieur brut (PIB) serait de 5,7%. Elle s'expliquerait par la bonne tenue de la production, aussi bien dans le secteur pétrolier que non pétrolier.

En effet, après le recul de 1,8% enregistré en 2009, le secteur non pétrolier connaîtrait un renforcement de l'activité dans un contexte budgétaire expansionniste. La production hors pétrole devrait croître de 5,9% grâce essentiellement au dynamisme des secteurs des mines (+59,0%), des autres industries (+3,0%), des BTP (+30,8%), des services marchands non financiers (+4,1%) et du commerce (4,0%).

De même, suite à la mise en production de nouveaux gisements et aux efforts soutenus en matière d'investissement sur les champs marginaux, la production pétrolière serait en hausse de 4,7%.

Tableau n°1: Evolution du PIB réel (en %)

	2008	2009	2010
PIB total	2,3	-1,4	5,7
Pétrole	-2,6	0,1	4,7
Hors pétrole	3,5	-1,8	5,9

Source : DGE-LF

La croissance de la demande globale serait essentiellement tirée par l'expansion de 13,7% de la demande intérieure. La hausse de 30,7% de l'investissement total porté par l'accroissement de 112,8% en volume des dépenses en capital des administrations publiques, l'augmentation de 12,8% de la consommation des administrations et la progression de 4,8% de la consommation des ménages expliqueraient la croissance de la demande intérieure.

D/ L'emploi, les salaires et les prix

La reprise de l'activité en 2010 devrait profiter à l'emploi du secteur privé. Parallèlement à la hausse modérée des effectifs, la masse salariale du secteur privé moderne augmenterait légèrement. Toutefois, l'emploi forestier reculerait en raison de la chute de la production suite à la mesure d'arrêt des exportations des grumes.

Le nombre d'agents publics progresserait de 5,5% sous l'effet des recrutements dans la Fonction Publique, principalement dans les secteurs de l'Education, de la Défense et Forces de Sécurité, de la Santé et de l'Action sociale. La hausse des effectifs, associée à la régularisation des situations administratives des agents, aux mesures en faveur des fonctionnaires ainsi que les revendications corporatistes, induirait une progression de 6,6% de la masse salariale du secteur public.

Par ailleurs, la hausse des prix à la consommation ralentirait. L'inflation serait de 1,1% en moyenne contre 1,9% en 2009. Cette décélération des prix, favorable au pouvoir d'achat des ménages, s'explique par le ralentissement de l'évolution des prix des produits alimentaires et du logement, ainsi que par la baisse des prix des transports et des télécommunications.

E/ La balance des paiements

En 2010, la balance globale enregistrerait une amélioration substantielle de son solde, consécutivement à une forte augmentation du solde des transactions courantes et la réduction du déficit de la balance des capitaux.

L'orientation positive du solde des transactions courantes s'expliquerait principalement par le relèvement de la masse globale des échanges et du solde de la balance commerciale, eu égard à la bonne tenue des cours des matières premières.

L'évolution favorable du solde prévisionnel de la balance commerciale serait liée à l'accroissement des ventes de pétrole et de manganèse, nonobstant un ralentissement de l'activité dans la filière bois, suite à la décision gouvernementale interdisant l'exportation de grumes.

F/ La monnaie et le crédit

A fin décembre 2010, en liaison avec les évolutions du secteur réel, la situation monétaire large des finances publiques et des échanges avec l'extérieur se caractériserait par :

- une hausse des disponibilités monétaires;
- un raffermissement des avoirs extérieurs nets ;
- une dégradation de la Position Nette du Gouvernement.

<u>Tableau n°2</u>: Evolution de la situation monétaire

(en milliards de Fcfa)	déc-09	déc-10*	déc-10*/déc-09
RESSOURCES			
Disponibilités monétaires	768,3	880,5	14,6%
- Monnaie fiduciaire	247,5	288,1	16,4%
- Monnaie scripturale	520,8	592,4	13,7%
Quasi-monnaie	402,7	459,0	14,0%
Masse monétaire	1171,0	1339,5	14,4%
Ressources extra-monétaires	345,1	240,2	-30,4%
Total ressources	1516,1	1579,7	4,2%
CONTREPARTIES			
Avoirs extérieurs nets	1077,7	1365,9	26,7%
Crédit intérieur	438,4	213,8	-51,2%
- Créances sur l'économie	630,4	706,9	12,1%
- Créances nettes sur l'Etat	-191,9	-493,1	157,0%
Total contreparties	1516,1	1579,7	4,2%

Les ressources du système monétaire

Les ressources du système monétaire se situeraient à 1579,7 milliards de F.cfa, soit une hausse de 4,2% consécutive à celle de la masse monétaire (14,4%) du fait du renforcement des avoirs extérieurs nets (26,7%).

Les contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs nets augmenteraient à 1365,9 milliards de F.cfa. Cette progression concerneraient aussi bien les avoirs extérieurs nets de la BEAC (46,2%) que ceux des banques créatrices de monnaie (14%) et se justifierait par la bonne tenue du commerce extérieur.

Le crédit intérieur diminuerait fortement de 51,2% à 213,8 milliards de F.cfa, en liaison avec les engagements de l'Etat auprès du système bancaire en vue d'apurer sa dette intérieure. Cependant, les crédits à l'économie devraient progresser à 706,9 milliards de F.cfa (12,1%), tirés par le regain de l'activité dans le secteur privé non-pétrolier.

La politique monétaire

Pour l'année 2010, en rapport avec le redressement de l'économie mondiale, les prévisions macro-économiques dans la sous-région laissent entrevoir un raffermissement de la croissance économique à 4,1%. A cet effet, les principaux taux d'intervention de la BEAC ont été réaménagés comme suit :

- taux d'intérêt des appels d'offre (TIAO) 4,25% à 4%;
- taux d'intérêt de prise en pension (TIPP) 6% à 5,75%
- taux d'intérêt sur placement public à 7j : 0,85% à 0,6%
- taux d'intérêt sur placement public à 28j : 0,85% +1/16 à 0,6% +1/16
- taux d'intérêt sur placement public à 84j : 0,85%+2/16 à 0,6%+2/16.

G - Situation de l'exécution du budget au 30 juin 2010

1 –Solde d'exécution

Le solde d'exécution du budget (hors ressources d'emprunt d'équilibre et dette garantie) au 30 juin 2010 est marqué par un niveau des dépenses mandatées au dessus des recouvrements de ressources. En effet, les ressources mobilisées s'élèvent à 872,4 milliards de Fcfa contre un total de dépenses de 945,3 milliards de Fcfa.

2 – Exécution des ressources

Les ressources comprennent les **ressources propres** et les **ressources** d'emprunt.

Au 30 juin 2010, les ressources totales mobilisées, hors emprunt d'équilibre, s'élèvent à 872,4 milliards de Fcfa, soit 41,6% des objectifs de la loi des finances rectificative. Elles connaissent une augmentation de 85,4 milliards de Fcfa par rapport au niveau de 787,1 milliards de Fcfa atteint à la même date en 2009.

Les ressources propres s'améliorent ainsi de 11,5%, alors que les ressources d'emprunt (hors emprunt d'équilibre) sont en retrait de 10%.

<u>Tableau n°3</u>: Exécution des ressources à fin juin 2010

					Variation (en %)
En milliards de Fcfa	Exécution LFR		Niveau à fin juin		juin-10
	2009	2010	2009	2010	juin-09
RESSOURCES PROPRES TOTALES	1674,0	1837,6	762,2	850,0	11,5
Recettes pétrolières	836,7	1032,8	365,2	460,2	26,0
Impôts sur les sociétés (IS)	272,5	251,3	174,8	72,6	-58,5
Redevance (RMP)	225,2	345,4	95,8	178,8	86,6
Contrats de partage (CEPP)	238,2	378,2	70,3	130,7	86,0
Transferts à Sogara	65,1	26,7	17,1	64,3	0,0
Autres	35,7	31,2	7,2	13,8	0,0
Recettes hors pétrole, dont	836,8	804,8	396,8	389,8	-1,8
Impôts et taxes directes	325,1	233,4	186,9	109,7	-41,3
Impôts et taxes indirectes	141,8	148,1	43,0	71,8	67,0
Recettes douanières	266,1	358,4	134,7	178,0	32,1
Autres	103,8	64,9	32,2	30,3	-5,9
Dons	0,5	0,0	0,2	0,0	-100,0
RESSOURCES D'EMPRUNT (hors emprunt d'équilibre)	99,6	261	24,9	22,4	-10,0
Emprunts liés aux dépenses d'investissement	99,6	261,0	24,9	22,4	-10,0
TOTAL DES RESSOURCES	1773,6	2098,6	787,1	872,4	10,8

Sources: TOFE, DGI, DGDDI, DGCP

• Les ressources propres :

Exécutées à 46,3% des objectifs de la loi de finances rectificative, les ressources propres s'établissent à 850 milliards de Fcfa contre 762,2 milliards de Fcfa en juin 2009. Les ressources propres comprennent les recettes pétrolières et les recettes hors pétrole (y compris les dons).

Les recettes pétrolières atteignent 460,2 milliards de Fcfa contre 365,2 milliards de Fcfa en juin 2009. Par rapport à l'année précédente, elles connaissent une augmentation de 26%. Cette embellie est imputable au bon comportement des produits issus de la redevance et des contrats de partage, qui s'accroissent de 86%, alors que l'impôt sur les sociétés (IS) pétrolières se replie de 58,5%. Ce résultat s'explique essentiellement par la réduction des revenus pétroliers observée en 2009, dont l'incidence pèse sur les acomptes d'IS.

Les recettes hors pétrole quant à elles sont recouvrées à 48,4% de l'objectif semestriel. Elles sont en recul de 1,8% comparativement à fin juin 2009. Elles se situent, en effet, à 389,8 milliards de Fcfa contre 396,8 milliards de Fcfa, soit une baisse de 7 milliards de Fcfa. Cette dégradation, qui reflète le retournement de la conjoncture, s'explique foncièrement par la chute des impôts et taxes directes (-41,3%).

Les *impôts et taxes directs* se chiffrent à 109,7 milliards de Fcfa contre 186,9 milliards de Fcfa en juin 2009. La baisse ainsi constatée s'explique par le repli de l'impôt sur les sociétés, l'un des plus sensibles à la conjoncture.

Les *impôts et taxes indirects*, en augmentation de 67% comparativement à fin juin 2009, s'élèvent à 71,8 milliards de Fcfa. Leur progression résulte du bon rendement de la taxe sur la valeur ajoutée, tiré par le regain d'activités dans le BTP et l'accroissement de la consommation des ménages, suite au relèvement des revenus notamment.

Les recettes douanières, exécutées à 49,7% des prévisions de la loi de finances rectificative, sont évaluées à 178 milliards de Fcfa. Elles sont en hausse de 32,1% par rapport au niveau recouvré en juin 2009. Leur accroissement s'explique essentiellement par la reprise de la consommation en 2010 et dans une moindre mesure par l'élargissement de l'assiette, du fait des réformes structurelles entreprises par la Direction Générale des Douanes.

Les autres recettes hors pétrole, en repli de 5,9% par rapport à fin juin 2009, sont recouvrées à hauteur de 46,7% des prévisions de la loi de finances et atteignent 30,3 milliards de Fcfa.

Les **dons** n'ont connu aucune mobilisation sur la période.

• Les ressources d'emprunt :

L'exécution des ressources d'emprunt n'intègre pas l'emprunt d'équilibre. Elle ne prend en compte que les emprunts liés aux projets d'investissement cofinancés.

Ainsi, à fin juin 2010, les tirages sur ces financements extérieurs, en retrait de 10% de leur niveau de juin 2009, s'élèvent à 22,4 milliards de Fcfa; soit 8,6% des prévisions.

Ce ratio met en exergue le très faible taux de mobilisation de ces ressources budgétaires, fixées dans la loi de finances rectificatives de l'année 2010 à 261 milliards de francs CFA.

Les facteurs évoqués déjà dans le rapport économique et financier accompagnant le projet de loi de finances rectificative expliqueraient toujours ces résultats.

3 – Exécution des dépenses publiques

Le niveau global d'exécution des dépenses publiques (base ordonnancements) au 30 juin 2010 est évalué à 945,3 milliards de FCFA, soit 40,3% des dotations inscrites. Ce rythme d'exécution est de 0,8 point au dessus de celui enregistré à la même période en 2009.

Le niveau d'exécution à fin juin 2010 se répartit entre les dépenses hors dette pour 67,8% et les règlements de la dette pour 32,2%.

<u>Tableau n°4</u>: Exécution des dépenses publiques au 30 juin 2010

En milliards de Fcfa	LFR 2009	Exécution Déc. 2009	LFR 2010	Nivea	u à fin juin 2010	Exécution juin-10 en % / LFR	Variation (en %) juin-10 juin-09
FONCTIONNEMENT	783,1	819,7	884,1	370,4	396,2	44,8	7,0
Traitements et salaires	370,0	379,7	425,2	189,7	199,3	46,9	5,1
Biens et services	199,9	215,7	227,2	100,6	100,5	44,2	-0,1
Transferts et interventions	213,1	224,3	231,7	80,1	96,4	41,6	20,3
INVESTISSEMENT	295,4	309,4	885,9	54,3	244,3	27,6	349,9
dont Finex	70,6	99,6	261,0	24,9	22,4	8,6	-10,0
Dépenses Hors dette	1078,4	1129,1	1770,1	424,7	640,5	36,2	67,8
SERVICE DE LA DETTE (hors dette garantie)	463,1	472,9	444,8	221,5	304,8	68,5	32,2
Dette extérieure	201,3	216,4	240,8	91,9	100,0	41,5	8,9
Dette intérieure, dont	261,9	256,5	204,0	129,7	204,8	100,4	57,9
DGCP	160,6	204,7	154,6	104,3	179,1	115,9	71,8
Trésor	66,2	12,9	19,4	10,5	1,5	7,7	-85,7
Autres	35,0	38,9	30,0	14,9	24,2	80,5	62,4
TOTAL DES DEPENSES	1541,6	1602,0	2214,8	646,2	945,3	40,3	46,3

Sources: DGB, DGCP, DGST

• Les dépenses hors dette

Inscrites à hauteur de 1.770,1 milliards de Fcfa dans la loi de finances rectificative, les dépenses hors dette publique seraient exécutées à concurrence de 640,5 milliards de Fcfa, représentant 36,2% de la dotation.

L'exécution par rubrique se présente ainsi qu'il suit :

- ✓ **Traitements et salaires** : sur une inscription de 425,2 milliards Fcfa, 199,3 milliards Fcfa ont été liquidés, soit un taux d'exécution de 46,9% ;
- ✓ Biens et services : sur une dotation de 227,2 milliards de Fcfa, 100,5 milliards de Fcfa ont été ordonnancés; représentant un taux d'exécution de 44,2%. L'exécution des "biens et services" est tirée notamment par les dépenses de transports et déplacements (15,4 milliards de Fcfa) et celles relatives aux fournitures et services professionnels (36,2 milliards de Fcfa);
- ✓ **Transferts et interventions**: 96,4 milliards de Fcfa ont été ordonnancés sur une dotation de 231,7 milliards de Fcfa. Le taux d'exécution s'établit ainsi à 41,6%.
- ✓ Investissement : arrêté à 885,9 milliards de Fcfa dont 261 milliards de Fcfa de financements extérieurs (finex), le budget d'investissement est exécuté à hauteur de 244,3 milliards de Fcfa, représentant un taux

d'exécution de 27,6%. Ce montant intègre 22,4 milliards de FCFA de finex correspondant à 8,6% de la prévision.

Le faible niveau d'exécution du budget d'investissement est imputable à la complexité des procédures d'appel d'offres et de l'exécution des dépenses sur financements extérieurs et ce, malgré la mise en place du guichet unique pour la signature des marchés publics.

En effet, ce guichet unique n'intervient qu'à la fin du processus. Or, il faut au préalable la préparation des marchés, la publication de l'avis d'appel d'offres, la constitution et le dépôt des dossiers d'appel d'offres par les soumissionnaires et enfin l'examen des dossiers avant la signature des conventions, une fois les marchés attribués.

Toutefois, en glissement annuel, on constate une nette amélioration du taux d'exécution par rapport à celui de la même période de 2009 évalué à 18,38%.

• Le service de la dette

Evalué à 444,8 milliards de Fcfa, le service de la dette au 30 juin 2010 est exécuté à hauteur de 304,8 milliards de Fcfa. Ce montant se répartit en dette extérieure pour 100 milliards de Fcfa et en dette intérieure pour 204,8 milliards de Fcfa.

Les règlements effectués au titre de la dette extérieure concernent 63,4 milliards de Fcfa de remboursements en capital et 36,6 milliards de Fcfa de paiements d'intérêts.

Les remboursements de la dette extérieurs se décomposent ainsi qu'il suit :

- ✓ dette précédemment rééchelonnée : 26,8 milliards de F.cfa ;
- ✓ Club de Paris : 13,9 milliards de F.cfa ;
- ✓ marchés financiers : 19,1 milliards de F.cfa ;
- ✓ dette multilatérale : 14,9 milliards de F.cfa ;
- ✓ autres dettes bilatérales : 3,8 milliards de F.cfa ;
- ✓ dettes diverses : 21,5 milliards de F.cfa.

En ce qui concerne les 204,8 milliards de F.cfa du désengagement de l'Etat vis-àvis de ses créanciers intérieurs, ils sont répartis de la manière suivante :

- ✓ dette bancaire, dette moratoriée et conventions diverses : 179,1 milliards de Fcfa ;
- ✓ agios BEAC: 1,5 milliard de Fcfa;
- ✓ autres : 24,2 milliards de Fcfa dont 8 milliards de Fcfa au titre du financement du plan social de SOGARA.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

I – LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

En 2011, l'économie gabonaise poursuivrait le redressement amorcé au second trimestre 2010, à la faveur de la reprise économique mondiale et de la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre de la politique de l'émergence. Dans ce contexte, le Produit intérieur brut (PIB) augmenterait de 5,8% tiré, pour l'essentiel, par la vigueur des activités non-pétrolières qui progresserait de 6,8%, alors que la production pétrolière n'augmenterait que de 1,0%.

A- Les principales hypothèses

En 2011, suite à la mise en production de nouveaux gisements et à la poursuite des efforts d'investissement sur les champs vieillissants, la production pétrolière atteindrait 12,512 millions de tonnes.

En outre, le cours moyen du baril de pétrole au Gabon serait en hausse de 6,7% pour se situer à 75,70 dollars américains sur la base d'un cours moyen du Brent à 79 dollars américains. Parallèlement, le taux de change du dollar américain par rapport au Franc cfa s'apprécierait de 4,9% pour se fixer à 524,4 F.cfa.

Tableau n°5: Principales hypothèses du cadrage macroéconomique

	Prévisions		Variation
En milliards de F.cfa	PLFR 2010	PLF 2011	PLF2011/PLFR 2010
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	12 326,00	12 512,00	1,5%
Prix du baril de pétrole gabonais (en \$US)	70,97	75,70	6,7%
Taux de change du dollar US (en F.cfa)	500,00	524,40	4,9%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	3 167,00	4 750,00	50,0%
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	187,00	292,40	56,4%

Source: DGE

En 2011, la production et les exportations nationales de manganèse tireraient profit du net redressement de l'industrie sidérurgique internationale et de l'exploitation du nouveau gisement de manganèse de Ndjolé par un opérateur chinois. Ainsi, les exportations croîtraient de 50% et s'établiraient à 4,75 millions de tonnes dont 3,75 millions pour le groupe Eramet. Quant au prix de la tonne de manganèse, en raison de la vigueur de la demande des pays émergents d'Asie, il se négocierait à 292,4 dollars américains la tonne, soit un taux d'appréciation de 56,4% par rapport à l'année précédente.

B- Les résultats de la projection

1. L'équilibre des biens et services

En 2011, l'économie gabonaise devrait s'inscrire dans la dynamique amorcée en 2010, en liaison avec les réformes économiques engagées et la consolidation de la reprise mondiale.

<u>Tableau n°6</u>: Evolution du PIB réel (en %)

	2009	2010	2011
PIB total	-1,4	5,7	5,8
Pétrole	0,1	4,7	1,0
Hors-pétrole	-1,8	5,9	6,8

Source : DGE-LF

Le produit intérieur brut en volume augmenterait de 5,8%, porté pour l'essentiel par la vigueur des activités non-pétrolières (6,8%), alors que la production pétrolière n'augmenterait que de 1,0%. Dans le secteur non-pétrolier, les mines (+50,0%), l'exploitation forestière (+14,3%), les agro-industries (+6,0%), l'énergie (+5,0%), les BTP (+19,2%), les transports et télécommunications (+4,5%) et les services marchands non financiers (+5,0%) seraient les principaux moteurs de l'activité.

Du point de vue de la demande, l'activité serait tirée par la consommation des ménages (+5,5%) dans un contexte d'inflation modérée et de progression de la masse salariale du secteur moderne liée à la vitalité de l'activité. De même, la consommation des

administrations publiques et les exportations contribueraient positivement à la croissance.

2- Les comptes des agents

Les entreprises

La production totale en valeur des entreprises augmenterait de 16,7%. Cette évolution proviendrait de la forte valorisation de la production pétrolière, en rapport avec la fermeté des cours du pétrole et du dynamisme de l'activité non pétrolière.

Par ailleurs, les consommations intermédiaires totales des entreprises progresseraient de 16,6%, en soutien au niveau élevé de l'activité du secteur hors pétrole. Par conséquent, la valeur ajoutée des entreprises devrait s'améliorer de 16,8%

Les ménages

Le revenu disponible des ménages augmenterait de 14,2% en raison de l'accroissement de la masse salariale liée à la vigueur de l'activité économique d'une part, et aux glissements catégoriels et nouveaux recrutements dans le secteur public, d'autre part. Dans ces conditions et en considérant un taux d'inflation estimé à 3,8%, la consommation des ménages devrait progresser de 5,5%.

Les administrations

Les opérations financières de l'Etat devraient afficher un solde primaire largement excédentaire, favorisé par la hausse des recettes budgétaires et surtout par la rationalisation des dépenses publiques. Cette situation traduit la volonté du Gouvernement de poursuivre sa politique de progrès économique et social tout en veillant à la viabilité et à la soutenabilité budgétaire.

Le reste du monde

Le redressement du commerce mondial amorcé en 2010 se poursuivrait en 2011 et profiterait aux exportations gabonaises qui augmenteraient, en valeur, de 21,8% dans un contexte de hausse des cours du pétrole et de manganèse. Cette évolution favorable des exportations, en dépit de la hausse de 9,0% des importations, induiraient un solde excédentaire des biens et services non facteurs en forte progression de 45,2% à 1.907 milliards de F.cfa.

II - POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

Le projet de société « *l'Avenir en Confiance* », sur la base duquel le Président de la République, Chef de l'Etat, a été élu en 2009, est le socle de la politique économique et sociale du Gouvernement sur la période 2010-2016.

L'année 2011 apparaît comme l'année charnière au cours de laquelle sera amorcée la mise en place d'une infrastructure économique de base, support à la compétitivité. De plus, le Gouvernement mettra l'accent sur le développement de l'exploitation minière, forestière et agricole ainsi que sur les infrastructures urbaines de la région de Libreville.

Le choix d'orienter son action sur la réalisation des infrastructures et sur la valorisation des potentiels énergétique, minier, forestier et agricole n'est pas fortuit pour le Gouvernement. Il s'agit d'impulser une dynamique à même de soutenir la croissance et de parvenir, à l'horizon 2025, à la réalisation d'un Gabon émergent.

La recherche d'une croissance saine et soutenue n'occultera pas la poursuite de la modernisation de l'Etat ni l'ensemble des mesures sociales visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Toutefois, l'atteinte de ces objectifs majeurs requiert la mise en place d'une politique budgétaire volontariste, non seulement inscrite sur une trajectoire soutenable à court et moyen termes, mais également insérée dans une logique de performance.

A – La politique sectorielle

La politique sectorielle du Gouvernement porte sur :

- la réalisation des infrastructures économiques de base et urbaines ;
- la valorisation des potentiels énergétique et minier ;
- la poursuite des mesures sociales visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les deux premiers points concernent le début de la mise en œuvre du plan stratégique qui vise à faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025.

1 - Les infrastructures économiques de base et urbaines

Le Gouvernement a élaboré un plan Directeur National d'Infrastructures composé de plusieurs tranches. La tranche 1 qui sera mise en œuvre dès l'année 2011, comprend notamment des projets ayant des liens importants avec des investissements prioritaires, et qui s'insèrent dans le cadre d'une stratégie globale pour le développement intégré du Gabon. Il s'agit précisément des infrastructures de transport, des pôles de développement économiques, ainsi que les infrastructures urbaines portant sur la région de Libreville.

En outre, en vue de la finalisation des travaux liés à l'organisation de la CAN 2012, le Gouvernement prévoit une enveloppe de 102,7 milliards de F.cfa. Elle concerne l'ensemble des secteurs impliqués dans la réalisation de ce grand événement sportif.

2 - La valorisation des potentiels énergétique et minier

Elle se concrétisera à travers la mise en œuvre d'importants projets. Il s'agira de l'élaboration d'un plan énergétique national, de la construction des barrages hydroélectriques, de la renégociation de la convention sur l'exploitation du gisement de fer de Bélinga, de l'électrification et de l'adduction d'eau potable.

3 – La politique sociale du Gouvernement

Ces mesures concernent la santé, l'éducation et la formation, la protection sociale et l'habitat.

En matière de santé, il s'agit :

- d'optimiser le fonctionnement et de restructurer les établissements sanitaires existants ;
- de mutualiser les moyens humains et techniques de la santé publique, de la santé militaire et de la CNSS;
- de mettre en place une politique de soins de santé de base et une médecine de proximité conforme aux normes de l'OMS.

Cette nouvelle vision de la santé au Gabon se matérialisera notamment par la spécialisation des établissements hospitaliers. Ainsi la Fondation Jeanne Ebori deviendra l'hôpital de la mère et l'enfant, l'Hôpital Pédiatrique d'Owendo se transformera en hôpital généraliste.

S'agissant de l'éducation et de la formation, le Gouvernement entend restructurer l'existant tout en augmentant les capacités d'accueil des établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle. De plus, il s'engage à moderniser les structures à travers leur mise aux normes internationales. A cet effet, les constructions prévues en 2011 concerneront spécifiquement les établissements pilotes innovants.

Par ailleurs, en vue de la concrétisation du triptyque « Gabon vert », « Gabon industriel » et « Gabon des services », il est prévu la construction d'une école des métiers du bois, et d'une école du tourisme et des métiers de l'hôtellerie, ainsi que l'équipement du lycée technologique de Léconi.

Pour ce qui est de l'habitat, l'objectif du Gouvernement est d'élaborer des prototypes de développement de quartiers intégrés et de logements en commençant par Libreville, à travers la restructuration de Kinguelé et de Mont-Bouët.

Enfin, le Gouvernement réitère l'ensemble des mesures à caractère social engagées antérieurement, notamment la gratuité des soins au Centre Hospitalier de Libreville (CHL), des manuels scolaires, des frais d'écolage et de scolarité, des consommations d'eau et d'électricité pour les familles économiquement faibles, ainsi que les prestations au profit des personnes vulnérables (filles mères, handicapés, personnes du 3ème âge, etc.).

De même, après la prise en compte des gabonais économiquement faibles dans le cadre de la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle, le Gouvernement poursuivra son action avec l'enrôlement des agents de l'Etat.

B - La politique budgétaire

L'enjeu actuel et à venir de la politique budgétaire consiste à l'inscrire sur une trajectoire pluriannuelle soutenable.

L'atteinte de cet objectif nécessite, outre des mesures appropriées concernant les recettes et les dépenses, l'accentuation de la réforme budgétaire.

1 - Les mesures relatives aux recettes

Le Gouvernement, bien qu'ayant prévu un certain nombre de mesures fiscales incitatives (sous forme d'exonérations notamment) sur le plan économique et social, attend néanmoins mettre en œuvre la logique de la performance des finances publiques en lien avec la reforme budgétaire en cours.

De plus, il réitère les mesures visant notamment l'amélioration du recouvrement des recettes et l'élargissement de l'assiette fiscale énoncées en pages 39 et 40 du rapport économique et financier accompagnant la Loi n° 001/2010 du 15 février 2010 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2010.

S'agissant particulièrement de la promotion de la transparence des documents budgétaires et de la lisibilité des politiques publiques, le Gouvernement attend mettre l'accent sur la maîtrise de la dépense fiscale¹, qui constitue un enjeu important pour le rendement des recettes budgétaires.

En effet, toute dépense fiscale «improductive» constitue une niche fiscale, qui devrait être supprimée pour concourir à l'augmentation des recettes de l'Etat.

2 - Les mesures axées sur les dépenses

L'objectif du Gouvernement à terme est d'assurer la maîtrise de la dépense publique à travers la rationalisation des dépenses hors dette et la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement prudente.

De la rationalisation des dépenses hors dette

La hausse, sans cesse croissante, des dépenses courantes amène le Gouvernement à mettre l'accent, d'une manière particulière, sur la masse salariale, les bourses et les services d'utilité publique, notamment l'eau et l'électricité.

C'est dans ce cadre que des audits ont été commis par le Gouvernement dès sa mise en place.

Ainsi, l'audit de la fonction publique et des structures administratives devra conduire à des mesures visant à contenir l'évolution des effectifs des agents, de la masse salariale et du train de vie de l'Etat. Il en serait de même de l'eau et de l'électricité pour lesquels un bureau d'études a été commis pour effectuer des prestations permettant la réduction de ces dépenses.

Pour ce qui est des dépenses de transferts et interventions, en attendant les conclusions de l'audit des bourses, la nouvelle équipe dirigeante de la Direction Générale des Bourses et Stages s'atèle à l'application stricte des dispositions réglementaires en matière d'attribution et de renouvellement.

De la stratégie d'endettement

La stratégie d'endettement du Gouvernement sur la période 2011-2013 vise à maintenir une présence minimale du Gabon sur le marché financier international en vue

¹ Une dépense fiscale peut être considérée comme une disposition juridique dérogatoire se traduisant par une perte de recettes pour l'Etat par rapport à ce qui résulterait de l'application normale des dispositions en vigueur en matière fiscale.

de soutenir le développement du pays, tout en améliorant les indicateurs de viabilité de la dette.

Cette stratégie est en outre marquée par la volonté du Gouvernement de participer au développement du marché financier régional suivant le règlement CEMAC n°03/08/CEMAC/UMAC/CM du 06 octobre 2008 relatif aux titres publics à souscription libre émis par les Etats membres de la CEMAC.

La présentation de cette stratégie s'articule autour des points ci-après :

- la justification et l'affectation de l'emprunt de l'Etat de 2011 à 2013 ;
- la viabilité de la dette publique à l'horizon 2024.

La justification de l'emprunt

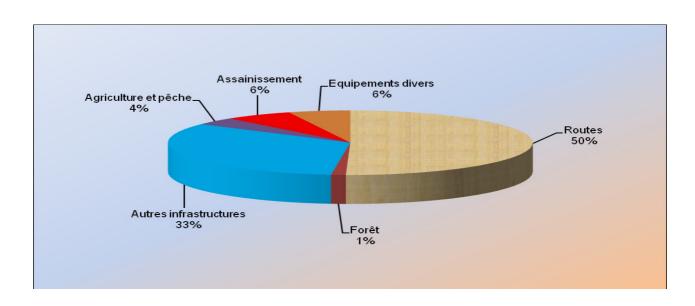
Dans un contexte d'excédents budgétaires, le recours à l'emprunt sera minimal et répondra aux objectifs stratégiques suivants :

- renforcer la coopération technique et financière avec les principaux partenaires ;
- maintenir la capacité de l'Etat à mobiliser des ressources extérieures à moindre coût;
- conforter la qualité de la signature de l'Etat par une évaluation constante à la baisse de son risque pays.

L'affectation de l'emprunt

Dans le cadre de cette stratégie, l'accent sera notamment mis sur le renforcement des infrastructures et la diversification de la base productive nationale.

<u>Graphique</u> n°2: Répartition des Financements Extérieurs (FINEX) par Secteurs en 2011



Les tirages sur financements extérieurs prévus pour l'année 2011 seront affectés à l'aménagement du réseau routier à hauteur de 50% (route nationale 1 et 2) et pour 33% au financement des autres infrastructures (CAN 2012 et barrage hydroélectrique « Grand POUBARA »).

Plafond des nouveaux engagements et les tirages prévisionnels

Le plafond des nouveaux emprunts (accords de prêt à signer) est fixé à 150 milliards de FCFA (2,1% du PIB) en 2011 et maintenu à 100 milliards de FCFA à partir de 2012.

Termes des nouveaux engagements

Les emprunts que le Gouvernement pourrait contracter sur la période auront le profil suivant :

- une maturité moyenne de 10 ans ;
- un délai de grâce d'au moins 2 ans ;
- un taux d'intérêt n'excédent pas 5%.

C - La réforme budgétaire

La réforme budgétaire initiée par le Gouvernement au début des « années 2000 » se poursuivra avec la vulgarisation des principes, méthodes et techniques de la budgétisation par objectifs de programmes (BOP).

De plus, les travaux relatifs au cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) seront relancés en 2011.

1 - La Budgétisation par Objectifs de Programmes (BOP)

La BOP dont le fondement juridique est la Loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) adoptée par le Parlement en juillet 2010, consacre la volonté du Gouvernement d'aller vers la gestion des finances publiques axée sur la performance. Réforme d'envergure qui impacte la gestion publique dans tous ses aspects administratifs, budgétaires, comptables et informatiques, ainsi que dans sa dimension humaine, la BOP présente des avantages aussi bien au niveau de la préparation que de l'exécution du budget de l'Etat.

Des avantages liés à la préparation du budget

Bien que le monopole de la préparation des lois de finances relève du Gouvernement, ceci n'empêche pas, avec la mise en place de la LOLFEB, une implication accrue du Parlement à la phase de préparation du budget. L'objectif est d'instaurer, aux fins de cadrage budgétaire, la rigueur et la discipline budgétaire en amont du processus de préparation de la loi de finances.

A cet effet, s'agissant du Gouvernement, les ministres en charge de l'économie et du budget préparent le budget sous l'autorité du Président de la République et sous la direction du Premier ministre.

En effet, le Premier ministre définit la stratégie d'ensemble en matière de finances publiques et l'exprime à chacun des ministres dans la *lettre de cadrage* qu'il leur adresse au début de l'année N. Cette lettre de cadrage détermine les orientations budgétaires et les priorités du Gouvernement, dresse la «feuille de route» s'agissant des réformes structurelles à mener et fixe le cap en ce qui concerne l'évolution des dépenses publiques. Elle détermine ainsi la norme des dépenses de l'année N+1.

En ce qui concerne le Parlement, la LOLFEB institue, entre autres, le débat d'orientation budgétaire (DOB) afin d'associer plus étroitement les parlementaires à l'élaboration du projet de budget avant l'envoi des lettres plafonds. Le DOB permet au Parlement de donner son avis sur les grands équilibres financiers, ainsi que sur les objectifs des politiques publiques.

Avantages relatifs à l'exécution du budget

La LOLFEB introduit un certain nombre d'innovations dans le processus d'exécution du budget. Celles-ci concernent en l'occurrence les acteurs et les contrôles. L'objectif est de rendre l'exécution de la dépense publique plus transparente et plus efficace.

Pour ce qui est des acteurs, les principales innovations introduites par l'esprit et la lettre de la LOLFEB concernent, d'une part, la multiplicité des ordonnateurs qui entraîne par conséquent le rapprochement de certains services du ministère du budget de l'ordonnateur afin d'alléger la procédure d'exécution, et d'autre part la consécration des nouveaux gestionnaires que sont les responsables de programmes (RPROG), les responsables des budgets opérationnels de programmes (RBOP) et les responsables des unités opérationnelles (RUO).

En permettant une plus grande souplesse de gestion à ces nouveaux responsables par l'octroi d'enveloppes budgétaires plus larges (globalisation) et une liberté d'utilisation des

crédits (fongibilité), la LOLFEB introduit des facteurs essentiels de flexibilité et de simplification dans la gestion quotidienne des administrations.

S'agissant des contrôles, la LOLFEB améliore le contrôle financier (contrôle interne) et introduit la certification des comptes (contrôle externe).

Le contrôle financier sera désormais beaucoup plus axé sur un contrôle de la soutenabilité budgétaire et sur l'identification et la prévention des risques. L'objectif visé est en effet de conserver la maîtrise de l'exécution budgétaire tout en limitant la redondance des contrôles.

Il s'agit notamment de réduire progressivement les actes soumis au visa du contrôleur, de manière à recentrer le contrôle a priori sur les enjeux budgétaires les plus importants (actes administratifs engageant les deniers publics sur plusieurs exercices, mettant en jeu des montants importants, les engagements obligatoires, etc.).

La LOLFEB a confié à la Cour des comptes la « certification de la régularité, de la sincérité et de la fidélité des comptes de l'Etat ». Cette certification est annexée au projet de loi de règlement qui arrête les comptes de l'exercice.

La mission de certification des comptes par la Cour a été incluse dans la mission plus large d'assistance au Parlement. Ainsi, la certification concourt à la transparence des comptes publics et vise à donner une opinion objective et éclairée sur les états financiers publics et, en particulier, sur le compte de résultat de l'Etat, son bilan et ses annexes.

2 - Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)

Un des axes importants du projet de société « l'Avenir en Confiance » est la mise en place d'un cadre de pilotage budgétaire pluriannuel dont l'un des principaux instruments (en dehors de la BOP) est le CDMT. Celui-ci, qui est un outil de pilotage pluriannuel assis sur des hypothèses économiques prudentes, vise l'efficacité de la dépense publique.

En effet, le CDMT, notamment dans son volet central, consiste en la mise en place d'un cadrage macroéconomique fiable. De ce dernier découle le profil des ressources de l'Etat à moyen terme.

Dans son volet sectoriel, à travers les programmes d'actions prioritaires (PAP), le CDMT introduit la démarche de performance qui se décline en « stratégie-objectifs-indicateurs ». En cela, la démarche de performance est le point commun entre la BOP et le CDMT.

L'objectif est de parvenir à un équilibre entre les ressources issues du cadrage macroéconomique et les dépenses arrêtées dans le cadre de la démarche « PAP ».

A partir de 2011, il s'agira essentiellement de relancer les travaux sur la conception de modèles de prévision de la croissance endogène. De même, le Gouvernement poursuivra les travaux engagés dans le cadre de la démarche de performance.

TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du projet de loi de finances de l'année 2011 reflète la conjoncture nationale et internationale présentée dans les perspectives économiques. Il tient compte du projet de société "l'Avenir en Confiance" sur la base duquel les populations ont accordé leur confiance au Président de la République, Chef de l'Etat.

Le projet de loi de finances 2011 traduit l'ambition du Gouvernement de maintenir un volume appréciable des dépenses d'investissement en vue de consolider la croissance de l'économie nationale. Toutefois, cette ambition intègre les difficultés d'absorption de cette dépense par l'Administration.

Cette prudence dans la programmation des dépenses d'investissement se traduirait notamment par une amélioration de près de 512,6 milliards de F.cfa du solde des opérations budgétaires qui se situerait à 456,3 milliards de F.cfa contre un déficit de 56,3 milliards de F.cfa prévu dans la loi de finances rectificative de l'année 2010.

Ainsi, le budget de l'année 2011 s'établirait en recettes et en dépenses à 2.365,6 milliards de F.cfa contre 2.214,8 milliards de F.cfa arrêtés dans la loi de finances rectificative 2010, soit une hausse de 150,8 milliards de F.cfa.

I - L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement de l'Etat.

Tableau n°7: Résumé des opérations financières de l'Etat

(en millions de F cfa)	LFR 2010	PLF 2011	Ecart
Ressources propres (+)	1 837 646	2 215 655	378 009
Dépenses courantes (-)	1 008 046	1 072 313	64 267
Dépenses en capital (-)	885 883	687 000	-198 883
Solde des opérations budgétaires (+/-)	-56 283	456 342	512 625

Sources: DGB, DGI, DGDDI, DGCP, DGST

A - Les ressources propres

<u>Tableau n°8</u>: Répartition des ressources propres

	LFR 2010	PLF2011	ECART PLF2011/LFR2010	
(en millions de F cfa)			VALEUR	%
Recettes pétrolières	1 032 753	1 305 360	272 607	26,40
Recettes hors pétrole (hors dons)	804 891	910 294	105 403	13,10
Dons	3	0	-3	-100,00
Total recettes hors pétrole (y compris dons)	804 894	910 294	105 400	13,09
Ressources propres totales	1 837 647	2 215 655	378 008	20,57

Sources: DGI, DGDDI, DGE

Les ressources propres se décomposent en recettes non pétrolières évaluées à 910,3 milliards de F.cfa et en recettes pétrolières arrêtées à 1.305,4 milliards de F.cfa.

Elles s'élèveraient ainsi à 2.215,7 milliards de F.cfa contre 1.837,6 milliards de F.cfa prévus dans la loi de finances rectificative 2010, soit une hausse de 378 milliards de F.cfa. Celle-ci est liée à une augmentation des recettes pétrolières (26,4%), des impôts sur le bénéfice des sociétés non pétrolières (37,7%), des droits de douanes (6,6%), des autres recettes fiscales (20,9%) et non fiscales (19,5%).

1. Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, évaluées à 1.305,4 milliards de F.cfa, seraient en hausse de 272,6 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative de l'année 2010. Cette hausse est consécutive au relèvement du prix moyen de brent qui entraînerait le brut gabonais à la hausse. Ainsi, ce dernier passerait de 70,97 dollars américains en 2010 à 75,7 dollars américains en moyenne annuelle en 2011, soit 6,7% de hausse.

De même, le taux de change du dollar américain par rapport au franc cfa progresserait de 4,9%, passant de 500 F.cfa dans la Loi de finances rectificative 2010 à 524,4 F.cfa dans le projet de loi de finances pour 2011.

En outre, la production serait en hausse de 1,5% pour atteindre 12,5 millions de tonnes de brut contre 12,3 millions de tonnes attendues en 2010.

<u>Tableau n°9</u>: Les recettes pétrolières (en millions de F.cfa)

(en millions de F cfa)	LFR 2010	PLF 2011	ECART PLF 2011/LFR 20	
			VALEUR	%
Impôts sur les sociétés	251 309	283 606	32 297	12,85
Redevance Minière Proportionnelle	345 408	391 278	45 870	13,28
Contrats d'exploration et de partage de production	404 897	593 376	188 479	46,55
Autres recettes	31 139	37 100	5 961	19,14
Redevance superficiaire	2 168	2 168	0	0,00
Boni	970	970	0	0,04
Participations dans les sociétés pétrolières	28 001	33 962	5 961	21,29
Total recettes pétrolières	1 032 753	1 305 360	272 607	26,40

Sources: DGI, DGDDI, DGE

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les sociétés, Redevance minière proportionnelle, Contrats d'exploration et de partage de production et autres recettes pétrolières.

En augmentation de 32,3 milliards de F.cfa, les recettes générées par l'"*Impôt sur les Sociétés*" s'établiraient à 283,6 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finances pour 2011 contre 251,3 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2010.

La "Redevance Minière Proportionnelle" quant à elle est estimée à 391,3 milliards de F.cfa. Elle serait en hausse de 45,9 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative de l'année 2010.

Les recettes issues des "Contrats d'Exploration et de Partage de Production" dans les champs pétroliers s'élèveraient à 593,4 milliards de F.cfa contre 404,9 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative de l'année 2010, soit un relèvement de 46,6%.

Les *autres recettes pétrolières* s'élèvent à 37,1 milliards de F.cfa contre 31,1 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2010.

Ces "autres recettes pétrolières" se composent notamment :

- des produits des participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières évalués à près de 34 milliards de F.cfa;
- de la redevance superficiaire arrêtée à 2,2 milliards de F.cfa;
- des bonis sur attribution de permis pour 970 millions de F.cfa.

2. Les recettes hors pétrole (hors dons)

<u>Tableau n°10</u>: Les recettes hors pétrole (hors dons)

Recettes hors pétrole (hors dons)	LFR2010	PLF2011	ECART PLF2011/LFR2011	
(en millions de F cfa)			VALEUR	%
Impôts et taxes indirects	148 152	156 634	8 482	5,72
dont TVA	89 351	97 671	8 320	9,31
Impôts et taxes directs*	233 399	293 643	60 244	25,81
Recettes douanières	358 430	382 028	23 598	6,58
Autres recettes hors pétrole*	64 909	77 990	13 081	20,15
Total recettes hors pétrole hors				
dons	804 891	910 294	105 404	13,10

Sources: DGI, DGDDI

Les recettes issues du secteur hors pétrole s'établiraient à 910,3 milliards de F.cfa en 2011 contre 804,9 milliards de F.cfa arrêtés dans la loi de finances rectificative de l'année 2010, soit une augmentation de 13,1%.

Elles se décomposent en :

- impôts et taxes indirects : 156,6 milliards de F.cfa ;
- impôts et taxes directs : 293,6 milliards de F.cfa;
- recettes douanières : 382 milliards de F.cfa;
- autres recettes hors pétrole : 78 milliards de F.cfa.

S'agissant des *impôts et taxes indirects*, ils enregistreraient une hausse de 5,7% en raison de :

- la relance de l'activité économique en 2010 qui devrait se traduire par une hausse de 9,3% des recettes de la TVA sur déclaration, des autres impôts indirects tels que la RUR, la taxe sur les transferts et les droits d'accises ;
- la progression de 7,9% de la taxe spéciale immobilière.

En ce qui concerne les *impôts et taxes directs*, ils augmentent de 25,8% par rapport à la prévision de la loi de finances rectificative 2010 du fait essentiellement de l'impôt sur les sociétés minières.

En effet, ce rendement des impôts et taxes directs serait lié à :

- la croissance économique attendue en 2011;
- la mise en place des Centres des Impôts (CDI) qui devrait permettre à l'administration fiscale de se rapprocher des petites et moyennes entreprises et ainsi, d'accroître la contribution fiscale des revenus catégoriels tels que les

Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC), les Bénéfices non Commerciaux (BNC) et les revenus fonciers ;

- l'amélioration de la taxation des agents du secteur public notamment par la suppression des abattements non prévus par la loi;
- la plus grande efficacité des contrôles sur pièces opérées par les services d'assiette sur les retenues effectuées par les entreprises et une maximisation des résultats des contrôles.

Quant aux *recettes douanières*, elles s'établiraient à 382 milliards de F.cfa contre 358,4 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative de l'année 2010, soit une hausse de 6,6%.

Cette tendance résulterait de la hausse (+16%) des droits et taxes à l'exportation (DTE) en raison notamment d'une forte croissance des exportations de manganèse en 2011 (+47,5%).

S'agissant des *autres recettes hors pétrole*, elles s'établiraient à 78 milliards de F.cfa contre 64,9 milliards de F.cfa la loi de finances rectificative de l'année 2010; soit une hausse de 13,1 milliards de F.cfa.

Cette évolution proviendrait principalement de la hausse des revenus du domaine minier, notamment ceux attendus de la COMILOG. Ils passent en effet de 378 millions de F.cfa dans la loi de finances rectificative de l'année 2010 à 7,4 milliards de F.cfa.

B - Les dépenses courantes

Les dépenses courantes et les prêts nets comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédits et les dépenses de fonctionnement.

1. Analyse globale

Tableau n°11: Les dépenses courantes

	LFR 2010	PLF 2011	ECART PLF2011/LFR2010		
(en millions de F.cfa)			VALEUR	%	
Paiements des intérêts de la					
dette	123 855	114 581	-9 274	-7,49	
Fonctionnement	884 190	957 732	73 541	8,32	
Total	1 008 046	1 072 313	64 267	6,38	

Sources: DGCP, DGB.

Les dépenses courantes seraient en augmentation de 64,3 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2010 ; elles s'établiraient ainsi à 1.072,3 milliards de F.cfa.

Les paiements des intérêts de la dette s'élèveraient à 114,6 milliards de F.cfa contre 123,9 milliards de F.cfa prévus dans la loi de finances rectificative 2010, soit une baisse de 9,3 milliards de F.cfa.

Les dépenses de fonctionnement quant à elles connaîtraient une augmentation de 73,5 milliards de F.cfa par rapport au niveau arrêté dans la loi de finances rectificative 2010 et se situeraient à 957,7 milliards de F.cfa.

2. Analyse détaillée

Les intérêts de la dette publique

Tableau n°12: Répartition des intérêts de la dette publique

(En millions de F cfa)	LFR 2010	PLF 2011	ECART PLF2011S/LFR2010	
			Valeur	%
Extérieurs	99 332	89 652	-9 680	-9,7
Courant	99 332	89 652	-9 680	-9,7
Intérieurs	24 524	24 929	406	1,7
Courant	24 524	24 929	406	1,7
DGCP	5 149	5 554	406	7,9
TRESOR	19 375	19 375	0	0,0
Total paiement d'intérêts	123 855	114 581	-9 274	-7,5

Sources: DGCP, DGST, BEAC

En baisse de 9,3 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2010, les charges de la dette publique hors remboursement en capital s'élèveraient à 114,6 milliards de F.cfa en 2011 en raison de l'évolution des charges d'intérêts sur la dette extérieure.

Les intérêts de la dette se décomposent en :

- dette extérieure : 89,6 milliards de F.cfa ;
- dette intérieure : 24,9 milliards de F.cfa.

Les paiements d'intérêts de la dette extérieure

Les intérêts sur la dette extérieure comprennent :

- les paiements aux bailleurs bilatéraux : 28,868 milliards de F.cfa ;
- les paiements aux bailleurs multilatéraux : 9,755 milliards de F.cfa ;
- les commissions et frais : 15 milliards de F.cfa ;
- les marchés financiers : 36,029 milliards de F.cfa.

Les paiements d'intérêts de la dette intérieure

Les règlements d'intérêts de la dette intérieure s'établiraient à 24,9 milliards de F.cfa contre 24,5 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative de l'année 2010, soit une baisse de 406 millions de F.cfa.

Ils se décomposent en:

- service courant DGCP: 5,554 milliards de F.cfa;
- intérêts sur la dette Trésor : 19,375 milliards de F.cfa.

Le service courant DGCP se répartit comme suit :

- banques : 1,313 milliard de F.cfa;
- marchés financiers : 2,242 milliards de F.cfa ;
- Commissions et frais : 2 milliards de F.cfa.

Les paiements des intérêts de la dette Trésor se subdivisent en :

- agios BEAC : 6 milliards de F.cfa;
- intérêts sur tirages FMI : 418 millions de F.cfa ;
- bons d'équipement : 7,957 milliards de F.cfa;
- pertes de change : 5 milliards de F.cfa.

Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 957,7 milliards F.cfa contre 884,2 milliards de F.cfa arrêtés dans la loi de finances rectificative 2010.

Elles comprennent les dépenses relatives aux "traitements et salaires", aux "biens et services" et aux "transferts et interventions".

Tableau n° 13 : Les dépenses de fonctionnement

(En millions de F cfa)	LFR 2010	PLF 2011	ECART PLF2011/LFR2010	
			VALEUR	%
Traitements et salaires	425 242	463 000	37 758	8,88
Biens et services	227 254	239 490	12 236	5,38
Transferts et interventions	231 694	255 241	23 547	10,16
Total	884 190	957 732	73 541	8,32

Source: DGB

Traitements et salaires

La masse salariale atteindrait 463 milliards de F.cfa contre 425,2 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2010, soit une augmentation de 37,8 milliards de F.cfa. Cette augmentation serait essentiellement liée :

- aux recrutements dans l'ensemble de l'administration, avec un accent particulier pour les secteurs éducation et formation, santé, défense et sécurité;
- aux glissements catégoriels;
- au report des effets des mesures intervenues en cours d'année 2010.

Biens et services

Les dépenses relatives aux "biens et services" augmentent à 239,5 milliards de F.cfa; soit un supplément de dotations de 12,2 milliards de F.cfa pour essentiellement garantir le pouvoir d'achat des crédits budgétaires, la projection de ces dépenses ayant été faite sur la base du taux d'inflation prévu pour 2011 à 4,2%.

Toutefois, au regard des nombreux besoins exprimés par les administrations, ces crédits additionnels permettraient de renforcer le fonctionnement courant.

Transferts et interventions

Les dépenses liées aux "transferts et interventions" sont en progression de 23,5 milliards de F.cfa pour se situer à 255,2 milliards de F.cfa en 2011. Le léger réajustement de la dépense de bourses, la prise en compte de la cotisation de l'Etat employeur au titre de l'assurance maladie de ses agents et le renforcement des moyens du Fonds d'Entretien Routier (FER) expliquent principalement cette évolution.

C - Les dépenses en capital

Tableau n° 14 : Les dépenses en capital

	LFR 2010	PLF 2011	ECART PLF2011/LFR201	
			VALEUR	%
Dépenses de développement	812 764	629 594	-183 170	-22,54
Dépenses d'équipement	73 119	57 406	-15 713	-21,49
Total	885 883	687 000	-198 883	-22,45

Source: DGB

Les dépenses en capital inscrites au budget devraient connaître une contraction de 198,9 milliards de F.cfa et se situeraient à 687 milliards de F.cfa dans la loi de finances de l'année 2011 dont 149,9 milliards de F.cfa au titre des projets financés sur les ressources extérieures.

Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une réduction de l'effort de développement, mais plutôt d'une rationalisation des affectations pour tenir compte de la capacité réelle de l'administration à assurer une exécution cohérente et efficace. En effet, à ces 687 milliards de F.cfa, s'ajoutent des possibilités d'investissement supplémentaires pour un montant de 261,1 milliards de F.cfa affectés au Fonds souverain prévu dans le poste « Prêts, avances et dépôts » présenté à la page 55 ci-après.

Au total, pour la seule année 2011, l'Etat consacrerait 948,1 milliards de F.cfa de ses ressources à l'investissement réparties tel qu'il suit :

Ressources Gabonaises: 537,1 milliards de F.cfa;
Financements Extérieurs: 149,9 milliards de F.cfa;
Fonds Souverain: 261,1 milliards de F.cfa.

Le projet de budget d'investissement traduit l'impératif de faire du Gabon un pays émergent à travers la mise en œuvre dès 2011, du Plan Stratégique « Gabon Emergent ».

La prise en compte de cette vision stratégique se matérialise dans le présent budget par :

- l'amélioration des infrastructures de transport, de communication et la CAN 2012 ;
- la diversification des sources de croissance ;
- l'amélioration du système de santé et du cadre de vie des populations ;
- l'amélioration du système éducatif et de formation ;
- le renforcement des institutions et de l'efficacité de l'Administration ;
- le renforcement du système de défense et de sécurité.

1. L'amélioration des infrastructures de transport, de communication et CAN 2012

Le projet de budget d'investissement consacre pour l'amélioration des infrastructures de transport, de communication et la CAN 2012 une enveloppe budgétaire de 282,8 milliards de F.cfa, soit 41% du budget d'investissement courant (hors Fonds souverain). Ce montant se décline en :

- "Equipement et infrastructures" : 159,7 milliards de F.cfa;
- "Transports": 15,4 milliards de F.cfa;
- "Travaux de la CAN 2012": 102,7 milliards de F.cfa;
- "Communication": 5 milliards de F.cfa.

Equipement et Infrastructures

Ces dotations permettront la réalisation des principaux projets suivants :

- Route nationale RN1 Libreville/Ntoum (70 Km): 15 milliards de F.cfa;
- Liens alternatifs entre Four Place/Mandorové/Port-Gentil : 4 milliards de F.cfa;
- Route Fougamou/Mouila : 3 milliards de F.cfa;
- Programme routier phase 1: 43,7 milliards de F.cfa;
- Route Mouila/Ndende/Doussala: 2,5 milliards de F.cfa;
- Route Koumameyong/Ovan/Makokou : 2,5 milliards de F.cfa ;
- Route Ndjolé/Medoumane : 3,5 milliards de F.cfa ;
- Route LBV/Lopé/FCV : 2 milliards de F.cfa;
- Route intermodale Mayumba/Mbigou Koulamoutou /Franceville: 3 milliards de F.cfa;
- Route Bélinga/Okondja/FCV : 2 milliards de F.cfa ;
- Voiries provinciales et départementales : 3 milliards de F.cfa;
- Rocade PK12/Port Owendo : 10 milliards de F.cfa ;
- Assainissement pluvial Nzeng ayong : 6 milliards de F.cfa;
- Assainissement pluvial Arambo : 3 milliards de F.cfa;
- Expropriation LBV/PK12 : 6 milliards de F.cfa;

- Zone de relogement LBV/PK12 : 4 milliards de F.cfa;
- Voies d'accès au port de Mayumba, la route nationale RN6 entre Mayumba et Tchibanga et entre Tchibanga et Ndendé : 3,250 milliards de F.cfa.

Transports

Les crédits alloués aux projets dans ce secteur couvriront essentiellement :

- l'aménagement des gares intermodales le long du chemin de fer Transgabonais à des endroits proches des centres de transformation de produits forestiers : 500 millions de F.cfa;
- la réhabilitation de la voie ferrée : 7 milliards de F.cfa ;
- la construction de la voie ferrée Boué-Bélinga : 1 milliard de F.cfa ;
- l'étude et les travaux de terrassement du nouvel aéroport de Libreville : 2,1 milliards de F.cfa ;
- l'aménagement portuaire de Mayumba, avec des terminaux dédiés aux minéraliers, aux pétroliers, aux porte-conteneurs et aux navires transportant de la cargaison générale : 2 milliards de F.cfa.

Travaux de la CAN 2012

Les crédits affectés aux travaux de la CAN 2012 concernent principalement l'achèvement de la construction des infrastructures sportives pour 56,9 milliards de F.cfa et la réalisation des infrastructures d'accompagnement à hauteur de 45,8 milliards de F.cfa.

Communication

Pour ce secteur, les crédits alloués couvrent essentiellement :

- la fibre optique large bande ACE : 1 milliard de F.cfa;
- la réhabilitation et l'équipement d'Africa N°1 : 2 milliards de F.cfa ;
- la restructuration du système de communication d'Africa N°1 : 2 milliards de F.cfa.

2. Diversification des sources de croissance

L'appui au secteur productif mobilise 308 milliards de F.cfa, soit 45% du budget d'investissement, le Fonds Souverain y compris. Cette dotation est consacrée entre autres aux secteurs minier, pétrolier, forestier, économique et agricole.

Secteur minier et pétrolier : 4,7 milliards de F.cfa

Cette enveloppe servira essentiellement à l'amélioration du cadre institutionnel des secteurs minier et des hydrocarbures.

Secteur économie : 276,8 milliards de F.cfa

Cette dotation permettra la mise en place :

- du Fonds souverain : 261,1 milliards de F.cfa;
- de la zone franche de l'Île Mandji : 2 milliards de F.cfa ;
- du programme de développement économique spécial : 2,5 milliards de F.cfa.

De plus, ces ressources serviront à la prise de participations dans le cadre de la création des sociétés Gabon Oil Company, Gabon Minier et Gabon Pêche et Aquaculture pour un montant global de 3 milliards de F.cfa.

Secteur agricole : 26,6 milliards de F.cfa

Cette enveloppe sera consacrée entre autres au :

- projet d'appui au secteur pêche et aquaculture : 5,9 milliards de F.cfa ;
- programme national de sécurité alimentaire : 1 milliard de F.cfa ;
- projet de développement et d'investissement agricole : 726 millions de F.cfa ;
- projet d'appui au développement de la filière banane plantain et manioc : 2,1 milliards de F.cfa ;
- usine de manioc de Léconi : 1 milliard de F.cfa;
- palmeraie de Tchibanga: 1,5 milliard de F.cfa;
- fermes pilotes (Haut-Ogooué, Ngounié, Ogooué Ivindo, Ogooué Lolo et Woleu N'tem) : 10 milliards de F.cfa ;
- projet d'appui au développement de l'élevage : 1,2 milliard de F.cfa.

3. Amélioration du système de santé et du cadre de vie des populations

Le Gouvernement consacrera une enveloppe de 131,1 milliards de F.cfa, soit 19% du budget d'investissement courant (hors Fonds Souverain), pour améliorer les conditions de vie des populations en axant ses efforts dans les secteurs de la santé, l'énergie et l'habitat.

Secteur santé : 38,4 milliards de F.cfa

L'enveloppe allouée à la santé et aux affaires sociales financera principalement :

- les travaux de réhabilitation de l'hôpital de la Mère et l'Enfant (ancien Jeanne EBORI) : 5 milliards de F.cfa;
- hôpital généraliste d'Owendo (ancien HPO) : 5 milliards de F.cfa;
- l'appui au PNDS : 2,3 milliards de F.cfa ;
- la construction de l'Institut de cancérologie de l'hôpital d'Angondjé : 4,7 milliards de F.cfa ;
- la réhabilitation du CHL : 5,9 milliards de F.cfa;
- l'assistance aux personnes vulnérables : 1,5 milliard de F.cfa.

Secteur énergie : 63,9 milliards de F.cfa

Les crédits alloués à l'énergie permettront principalement la mise en oeuvre :

- du plan énergétique national : 1,2 milliard de F.cfa ;
- traitement et distribution des eaux potables : 1,1 milliard de F.cfa ;
- de la collecte et du drainage des eaux de pluie, 1 milliard de F.cfa;
- des investissements structurants en matière d'eau et d'électricité : 12,8 milliards de F.cfa ;
- de l'extension réseau électrique et adduction d'eau potable : 2,7 milliards de F.cfa ;
- du Barrage de Grand Poubara : 37,4 milliards de F.cfa;
- de la centrale hydroélectrique de l'Impératrice Eugénie : 1,2 milliard de F.cfa.

Secteur habitat : 28,8 milliards de F.cfa

L'enveloppe allouée à ce secteur servira principalement :

- à la construction de 5.000 logements sociaux : 10 milliards de F.cfa;
- à la viabilisation du lotissement Angondjé : 633 millions de F.cfa;
- à la viabilisation du lotissement dans les 9 provinces : 2 milliards de F.cfa;
- au lotissement de Bikélé: 400 millions de F.cfa;
- au prototype de développement de quartier et de logement : 7,6 milliards de F.cfa;
- à l'élaboration de la cartographie générale : 700 millions de F.cfa;
- à l'aménagement des cimetières de Bambouchine et d'Awoungou : 1 milliard de F.cfa ;
- aux travaux de viabilisation de la SNI : 1,4 milliard de F.cfa;
- à la cartographie générale et aux frontières : 1,2 milliard de F.cfa ;

- au schéma de développement urbain : 1 milliard de F.cfa ;
- au concept du développement urbain du Port Môle de Libreville : 400 millions de F.cfa.

4. Amélioration du système éducatif et de formation

La prise en compte des résultats des états généraux de l'éducation et de la formation a conduit le gouvernement à doter ce secteur d'une enveloppe de 48,5 milliards de F.cfa, soit 7% pour améliorer notre système éducatif.

Secteur éducation, recherche : 30 milliards de F.cfa

Les crédits alloués à l'éducation nationale vont servir :

- à l'approfondissement scolaire et à l'arrimage aux standards internationaux : 2 milliards de F.cfa;
- au renforcement des capacités d'accueil scolaire et universitaire : 1 milliard de F.cfa ;
- à l'amélioration des conditions de travail et de vie des enseignants et chercheurs : 5,2 milliards de F.cfa ;
- à la modernisation et à la sécurisation des infrastructures et équipements scolaires et universitaires : 4,3 milliards de F.cfa;
- à l'élargissement et à l'approfondissement de pôles universitaires de référence : 2,7 milliards de F.cfa.

Secteur enseignement technique et formation professionnelle: 18,5 milliards de F.cfa

Les crédits alloués à l'enseignement technique serviront essentiellement à :

- la construction de l'école des métiers du bois : 5 milliards de F.cfa ;
- la construction de l'école du tourisme et des métiers de l'hôtellerie : 3 milliards F.cfa ;
- l'équipement du lycée technologique de Léconi : 1 milliard de F.cfa ;
- la réhabilitation des lycées et centres professionnels existants : 4 milliards de F.cfa.

5. Renforcement des institutions et de l'efficacité de l'administration

Dans le cadre de la modernisation et de la reforme de l'Etat, le Gouvernement a alloué une dotation de 90,9 milliards de F.cfa, soit 13% du budget d'investissement courant pour le renforcement de la gouvernance politique, économique et financière de notre pays.

6. Renforcement du système de défense et de sécurité

Dans le cadre du renforcement du système de sécurité et défense de notre pays, le Gouvernement consacrera une enveloppe de 52,3 milliards de F.cfa, soit 8% du budget d'investissement courant.

Défense Nationale et Garde Républicaine : 40 milliards de F.cfa

Les crédits alloués à la Défense Nationale et à la Garde Républicaine serviront notamment à :

- l'acquisition et l'entretien des aéronefs : 8 milliards de F.cfa ;
- la construction et l'équipement des casernes : 7,4 milliards de F.cfa ;
- l'équipement du Génie militaire : 1 milliard de F.cfa ;
- l'achat des équipements spécifiques du bataillon des sapeurs pompiers : 1 milliard de F.cfa ;
- la construction de l'académie militaire : 2 milliards de F.cfa;
- la construction et l'équipement dans la santé militaire : 1,6 milliard de F.cfa ;
- l'acquisition et le carénage de bateaux : 1,8 milliard de F.cfa.

Intérieur et sécurité : 12,3 milliards de F.cfa

Les crédits alloués à l'intérieur et sécurité serviront principalement à:

- l'investissement des collectivités locales : 2 milliards de F.cfa ;
- la réhabilitation des casernes et camps de police : 3,5 milliards de F.cfa ;
- la construction d'un centre de rétention : 500 millions de F.cfa;
- la révision des listes électorales : 600 millions de F.cfa ;
- la révision des hélicoptères : 500 millions de F.cfa.

II - L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

A - Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à 149,9 milliards de F.cfa contre 377,2 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2010. Elles sont constituées uniquement d'emprunts liés aux opérations d'investissement.

B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits

<u>Tableau n°15</u>: Répartition des remboursements en capital

	LFR 2010	PLF 2011	ECART PLF	2011/LFR2010
(En millions de F.cfa)			Valeur	%
Extérieurs	141 474	143 712	2 238	1,6
Courant	141 474	143 712	2 238	1,6
Intérieurs	179 431	137 940	-41 491	-23,1
Courant	149 431	107 940	-41 491	-27,8
Arriérés	25 000	25 000	0	0,0
Restructuration	5 000	5 000	0	0,0
Total remboursements en capital	320 905	281 652	-39 253	-12,2

Sources: DGCP, DGST, BEAC

Prévus à 320,9 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2010, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits se chiffrent à 281,6 milliards de F.cfa, soit une baisse de 39,3 milliards de F.cfa.

Ces remboursements se décomposent comme suit :

• créanciers extérieurs : 143,712 milliards de F.cfa ;

• créanciers locaux : 137,940 milliards de F.cfa.

Les remboursements en capital sur la dette extérieure

Fixés à 141,5 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2010, les remboursements en capital sur la dette extérieure augmentent de 2,2 milliards de F.cfa pour s'établir à 143,7 milliards de F.cfa.

Les remboursements courants en capital se répartissent de la manière suivante :

• dette bilatérale : 109,312 milliards de F.cfa;

• dette multilatérale : 34,400 milliards de F.cfa.

Les remboursements en capital sur la dette intérieure

En baisse de 41,5 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2010, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèvent à 137,9 milliards de F.cfa, ventilés ainsi qu'il suit :

• service courant DGCP: 107,940 milliards de F.cfa;

• arriérés autres dettes : 25 milliards de F.cfa ;

• restructuration : 5 milliards de F cfa.

C - Les prêts, avances et dépôts

Pour 2011, il est prévu que le système bancaire enregistre en dépôts un montant de 324,6 milliards de F.cfa pour le compte de l'Etat dont 261,1 milliards de F.cfa représentant des ressources affectées au Fonds souverain pour soutenir l'effort d'investissement.

D - L'affectation des résultats

Tableau n°16: Détermination et affectation des résultats des exercices

(en millions de F cfa)	LFR 2010	PLF 2011	Ecart
1. Opérations budgétaires			
Ressources propres (+)	1 837 646	2 215 655	378 009
Dépenses courantes (-)	1 008 046	1 072 313	64 267
Dépenses en capital (-)	885 883	687 000	-198 883
Solde des opérations budgétaires (+/-)	-56 283	456 342	512 625
2. Opérations de financement			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	-56 283	456 342	512 625
Ressources d'emprunts liés (+)	261 000	149 948	-111 052
Remboursements en capital (-)	-320 905	-281 652	39 253
Financement résiduel (+/-)	116 188	-324 638	-440 826
Solde des opérations de financement (+/-)	0	0	0
3. Résultats			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	0	0	0
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	48 312	48 312	0
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	48 312	48 312	0

Sources: DGB, DGST, DGCP, DGI, DGDDI

L'exécution du budget de l'exercice 2010 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait ainsi à 48,3 milliards de F.cfa.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme Le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, chargé de la Réforme de l'Etat

Magloire NGAMBIA

Blaise LOUEMBE